L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue du Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 AOUT 1860. — G. F. WEISSE, B. DUVERGER, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, JEUDI MATIN, 2 AOUT.

Pour la Bulletin, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On payera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée—Chemises françaises, chaussures, &c. Aussi, marchandises, etc.

Par F. Fernandez, rue du Cirque entre Gravier et Julia.—Fonds d'un magasin de cigares, articles de fantaisie.

Par M. Barnett Jr, au magasin No 2, Nouvelle-Levée, porcelaine et faïence.

Les paris sont ouverts.

Quatre candidats se présentent dans la lutte électorale aux suffrages des citoyens, et chaque parti essaie de grossir ses rangs à l'aide de calculs tant soit peu exagérés, tactique qui a pour but d'attirer les électeurs qui sont disposés à se ranger du côté des gros bataillons. Un rapprochement entre les affirmations des journaux qui soutiennent les différents candidats ne laisse pas que d'être assez curieux.

En première ligne les républicains comptent emporter d'emblée l'élection, car selon leurs journaux, tous les Etats libres, sauf peut-être la Californie, voteront pour Bell et Hamlin. A l'appui de cette prétention ils invoquent les 1,341,514 voix obtenues en 1856 par le Colonel Frémont, et les 114 votes électoraux que lui ont donnés onze Etats. Depuis cette élection, disent-ils, leurs forces se sont accrues, car la Pennsylvanie qui avait donné à M. Buchanan 27 votes électoraux a depuis élu une majorité de représentants républicains; l'Illinois a donné à une élection populaire une majorité de 1000 à 1500 voix, et ses onze votes doivent être considérés comme acquis à Lincoln. Enfin les deux nouveaux Etats admis dans l'Union depuis 1856, l'Orégon et le Minnesota, assurent 7 voix de plus à leurs candidats. De la sorte on arrive à un chiffre de 160 votes électoraux, et il suffit de 152 pour élire un président. Les républicains espèrent en outre emporter le New-Jersey et la Californie, grâce à la division de leurs adversaires. Un de leurs principaux arguments est qu'ils ont dans le Congrès actuel la majorité de la représentation de quinze Etats.

Au sujet des espérances du parti de Breckinridge et Lane nous trouvons dans le *Courier* d'hier matin un article fort court mais très catégorique, dont voici la traduction :

"Nous devons à la bonté d'un ami la communication d'une lettre reçue de Washington et qui émane d'une personne bien connue en Louisiane, dont les calculs en matière d'élections présidentielles se sont rarement trouvés en défaut. Dans cette lettre ce personnage distingué exprime la conviction que Breckinridge et Lane emporteront avec très peu de difficulté les Etats de la Pennsylvanie et du New-Jersey. Il compte sur la Californie et l'Orégon comme déjà gagnés à notre cause. Tout le Sud, il n'en a aucun doute, donnera ses votes électoraux à nos candidats, à l'exception peut-être du Missouri, bien qu'on admette que Breckinridge y a maintenant les meilleures chances."

Ainsi, suivant le *Courier*, Breckinridge et Lane obtiendront outre les 127 votes du Sud, 27 de la Pennsylvanie, 7 du New-Jersey, ce qui formerait 161 votes. En cas de perte des 9 votes du Missouri, les 7 votes de la Californie et les candidats de l'Orégon feraient compensation et les candidats de la scission seraient élus d'emblée par 159 votes au moins.

Cela nous fait donc déjà deux présidents des Etats-Unis assurés — continuons et voyons ce que disent les amis de MM. Douglas et Johnson. Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro du *Louisianais State's Rights* :

"Un écrivain attaché à un des journaux qui se publient dans la Géorgie et qui a eu l'occasion dans les nombreuses tournées qu'il a faites de se mettre partout en rapport avec les hommes les mieux informés sur la question du jour, est convaincu, et c'est aussi notre opinion, que M. Douglas obtiendra le vote électoral des Etats suivants :

New-York	35	Iowa	4
Pennsylvanie	27	Minnesota	4
Ohio	23	Wisconsin	5
Indiana	13	Missouri	9
Illinois	11	Maryland	8
New-Jersey	7	Louisiane	6
Total			152

M. Pritchard, l'écrivain auquel nous venons de faire allusion, estime d'opinion, d'après les observations qu'il a faites, que l'on peut aussi fonder bon espoir sur le vote des huit Etats suivants :

Alabama	9	New-Hampshire	5
Delaware	3	Californie	4
Arkansas	4	Oregon	3
Connecticut	6	Michigan	6

La Géorgie, la Virginie, la Caroline du Nord, le Tennessee, le Kentucky, sont autant d'Etats sur lesquels ils ne sont pas fixés parmi ceux de compter.

Et de trois! nous avons gardé pour les derniers les plus modestes, MM. Bell et Everett. Si on n'accordait à ces candidats tackarnes, comme les appelle un confrère spirituel, que ce qui leur est laissé par les autres, ils n'auraient pas un vote électoral. Mais nous croyons qu'ils auront mieux que cela.

Leurs partisans n'ont pas la prétention que MM. Bell et Everett soient élus directement par le peuple. Ils font ce raisonnement : les Etats du Nord se diviseront entre les républicains et les Douglassistes, sauf le New-Jersey et la Californie, où MM. Bell et Everett ont autant de chances qu'aucun des trois autres candidats. Au Sud, les candidats unionistes sont à peu près assurés d'emporter sept ou huit états, et de ceux qui donnent le plus de votes : La Virginie 15, le Maryland 8, le Kentucky 12, le Tennessee 12, le Missouri 9, la Caroline du Nord 10, la Louisiane 6, l'Alabama 9; en tout, 81 votes électoraux sur 127. La Géorgie, la Floride et le Delaware sont considérés comme douteux, et le Texas, le Mississipi, l'Arkansas et la Caroline du Sud, sont pour ainsi dire concédés à Breckinridge et Lane, ce qui leur donnerait 30 votes.

Ainsi les unionistes considèrent l'élection par le peuple comme impossible et admettent que les trois plus forts candidats seront Bell, Douglas et Lincoln. C'est alors que l'on verra la Chambre des représentants.

Telles sont les prétentions respectives des quatre partis. A notre avis les plus modestes ne sont pas les moins vraisemblables. Mais comme il se passera bien des jours d'ici à l'élection du mois de novembre, il peut s'opérer dans le sentiment public une tendance qui renverse les espérances de tel ou tel candidat. Les élections d'état qui vont avoir lieu, serviront à établir sur des données plus certaines les forces respectives de MM. Bell, Douglas, Breckinridge et Lincoln. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui sera de nature à les éclairer sur ce point; car nous savons qu'un grand nombre de bons citoyens n'ont pas encore d'idées arrêtées et hésitent entre les candidats unionistes et ceux d'une des deux fractions démocratiques.

La souveraineté des colons en Louisiane.—Nous trouvons dans un journal une citation d'un numéro du *St-Louis Weekly Union* du 18 février 1848. Cette citation contient les résolutions adoptées par la Législature de la Louisiane à cette époque contre le Wilmot proviso. Voici le texte d'une de ces résolutions :

"Résolu qu'en organisant un gouvernement pour un territoire des Etats-Unis, le moyen qui s'accorde le mieux avec les principes du *self-government* sur lequel est basé notre système fédéral et qui préserve le mieux le véritable esprit et le sens de la Constitution et qui ferait la Confédération, est de laisser toutes les questions concernant la police domestique du territoire à la Législature choisie par la population qui l'habite."

Si cette citation est exacte, comme il est facile de le vérifier, voilà donc que la doctrine dont on fait un si grand crime à M. Douglas, a été consacrée dès 1848 par la Législature de la Louisiane. Nos représentants d'alors étaient-ils des abolitionistes et des traîtres?

Nouvelles politiques.

Le sénateur Toombs, de la Georgie, ennemi politique de M. Bell a déclaré dans un discours récent à Warrenton, que M. John Bell du Tennessee était aussi bien pensant que lui-même sur la question de l'esclavage. Les journaux qui appellent M. Bell un abolitionniste tiendront-ils de même M. Toombs?

—Il vient de se former à Baton Rouge un club en faveur de Douglas et Johnson. M. Wm. Pratts en a été élu président, MM. Ed Hiriart et Jules Bonnecaze vice-présidents.

—Les amis de Bell et Everett dans l'Indiana et l'Illinois doivent former un ticket, afin d'enlever à Lincoln un certain nombre de voix et composer ainsi celle que le ticket Breckinridge enlèvera à Douglas.

—Un correspondant du *Mobile Register* qui voyage au Nord écrit à ce journal que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre les démocrates n'obtiendront pas 20,000 voix, tandis que le ticket Douglas et Johnson en aura 214,000 et emportera le Connecticut, le Rhode Island et le Maine, et luttera à chances égales dans le New Hampshire.

"Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 27 juillet :

Les tentatives de fusion entre les deux camps démocrates semblent décidément vouées à l'insuccès. On avait un moment compté que le signal décisif à cet égard partirait du Kentucky, et dans ce but un congrès conservateur réunissant les partisans de M. Douglas, de M. Breckinridge, de M. Bell, avait été convoqué simultanément à Frankfort. L'idée était d'amener ces assemblées à nommer une seule et même liste d'électeurs présidentiels, sur laquelle se serait concentrée toute la masse des suffrages de la population démocratique. Quant à la manière dont ces électeurs auraient à disposer de leurs votes, cela eût dépendu de certaines conditions éventuellement débattues d'avance.

Ce plan avait paru d'abord présenter de sérieuses chances de succès; mais il a échoué à la dernière heure, les Douglassistes ayant résolument refusé de s'y prêter. L'anarchie subsiste donc comme devant.

[illegible]

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Angleterre.

St-John, 1er août.—Le *Prince Albert* nous apporte les nouvelles suivantes :

Lord Palmerston a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement d'Angleterre avait adopté le rapport des commissionnaires à l'effet de fortifier les chantiers maritimes et exécuter les travaux pour la défense des côtes, et qu'en conséquence on formerait un fonds de neuf millions de livres sterling par annuités rachetables en trente années.

Marchés Européens.

Le marché de Liverpool du 24 juillet, d'après la circulaire de MM. Richardson, Spence & Cie, s'est fermé pour la farine aux prix de 26s à 30s. Le maïs est languissant. Le blanc donne 34s à 34s 6d. Le porc est coté à 53s, la graisse 59 à 63s.

Mouvement de sécession.

New-York, 1er août.—Le correspondant du *New-York Times*, écrit de Washington, que le bruit court d'un mouvement bien organisé dans plusieurs Etats du Sud à l'effet de dissoudre l'Union sur le plan suggéré par la lettre de M. Keitt.

Il dit de plus que des agents ont été envoyés en Europe pour connaître quelle serait l'attitude de la France et de l'Angleterre en cas d'établissement d'une confédération du sud.

Nouvelles diverses.

Le gén. Houston écrit à ses amis de New-York, qu'il ne retirera point sa candidature à la présidence en aucun cas.

Capemay, 1er août.—Le *Great Eastern* est arrivé dans le port ce matin de bonne heure, amenant un grand nombre de passagers.

St-Louis, 1er août.—La manufacture de rails pour chemins de fer de MM. McMurray, Winklemar & Cie, a été détruite cette nuit par le feu. La perte est estimée à $45,000 et l'assurance n'est que de dix mille dollars.

New-York, 1er août.—Le vapeur *City of Washington*, parti le 18 juillet de Liverpool, et de Queenstown le 19, qui avait laissé à son passage à Cape-Race, deux journaux anglais, est arrivé ce matin à son quai.

Boston, 1er août.—Le nouveau vapeur *Connaught*, de la ligne de Galway, quittera ce port le 7 courant pour Galway via St-John, T. N.

Départ de l'Africa—New-York, 1er août.—Le steamer *Africa* a mis en mer de son wharf à Jersey City, aujourd'hui, allant à Liverpool via Queenstown. Il emporte $448,000 en espèces, comme fret. Au nombre de ses passagers se trouve Jérôme-Napoléon Bonaparte, de Baltimore, qui se rend à Paris pour soutenir ses droits à l'héritage du feu prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie.

Réception du prince de Galles à New-York.

New-York, 1er août.—Les étrangers de cette ville prennent des mesures pour donner un grand bal qui aura lieu à l'Hôtel Métropolitain, en l'honneur de S. A. R. le prince de Galles.

Arrivée du steamer Illinois.

New-York, 1er août.—Le steamer *Illinois*, de la malle des Etats-Unis, de Southampton et du Havre, a atteint son quai cette après midi. Il a quitté Southampton mercredi soir 18 juillet. Ses nouvelles sont conséquemment devancées par celles du *Bohemian* et du *Prince Albert*.

Départ du Tennessee.

New-York, 1er août.—Ce steamer est parti aujourd'hui à midi, de son wharf, pour Southampton, Havre et Hambourg.

Etat du coton à Memphis.

Le coton reçu ici, depuis le 1er septembre, s'élève à 383,450 balles, contre 324,815 à la même date correspondante l'année précédente.

La quantité mise à bord a été de 383,680 balles contre 324,725 à la même date l'année précédente.

Le montant des balles de coton actuellement dans les entrepôts de la ville, est de 4,295.

Rivières.—Louisville, 1er août.—L'Ohio en cet endroit est au même point, 8 pieds 9 pouces d'eau à la marque.

Bateaux descendant le fleuve.—Le bateau Minehaha a passé ce point à deux heures, et le Lafourche à 3 heures.

Marchés de New-York.—Le marché aux cotons s'est clos ferme, les ventes se montent à 10,000 balles à 10 3/4c pour le middling Upland. Les ventes de farine atteignent 13,250 barils à $5 05 et $5 10 le baril.

Le maïs est ferme, le montant des boisseaux vendus se monte à 32,000, les prix varient de 62 à 67 c. le boisseau.

Le porc est ferme, à $18, 12 1/2 à 19 05 le baril pour le mess.

La quantité de porc, sur place, s'élève à 62,874 barils.

Le lard en tierçons est coté à 12 3/4 à 13 1/2c la livre.

Cafés et mélasses s'écoulent plus aisément.

Le marché aux sucres s'est clos languissant et sans résultat.

Population de New-York.—Le recensement de la cité impériale n'est pas encore officiellement complété; mais on assure que le chiffre de la population est de 862,457, ce qui constitue une augmentation depuis 1855 de plus de 200,000. Si l'accroissement continue sur le même taux, la population de New-York égalera celle de Paris dans dix ans et celle de Londres dans un quart de siècle.

CHRONIQUE LOCALE.

Meeting de ratification en faveur de Bell et Everett.—L'annonce du meeting pour la ratification des candidatures de Bell et Everett avait attiré, dès sept heures du soir, dans la rue du Canal, une foule nombreuse qui se pressait autour de l'estrade élevée au pied de la statue de Henry Clay. [illegible]

La manifestation d'hier soir ne peut laisser aucun doute dans tout esprit impartial sur les sentiments qui animent la population de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

A huit heures le meeting a été appelé à l'ordre par M. Salomon qui a proposé pour président Isaac G. Seymour, une longue liste de vice-présidents dont on trouvera les noms dans notre partie anglaise, et pour secrétaires MM. J. O. Nixon, Samuel Harby, C. W. Culbertson, W. J. Seymour, James A. Hopkins, Robert D. Albert et Ovide De Buys.

Ces nominations ont été accueillies avec enthousiasme, et le vénérable président a été fort applaudi lorsqu'il a exposé l'objet du meeting et exprimé en paroles éloquentes les sentiments de conservation et l'amour pour l'Union, qui seuls forment le programme du parti conservateur unioniste.

Lecture a été donnée par un des membres du comité des résolutions suivantes qui ont été approuvées par les acclamations de la foule :

Résolu : Io que nous ratifions la conduite et adoptons les résolutions de la Convention constitutionnelle d'Etat tenue à Baton-Rouge le 4 juillet 1860.

2o—Que nous ne désirons pas d'autre programme que celui qui a été promulgué par la Convention constitutionnelle nationale;

3o—Que dans John Bell et Edward Everett, les élus de cette Convention, nous reconnaissons des serviteurs publics fidèles, éprouvés depuis longtemps et capables, qui se sont toujours montrés sincèrement dévoués aux hautes missions qui leur ont été confiées, et défenseurs constants et sans crainte des vues et des principes sages, conservatifs et nationaux sur toutes les questions de politique publique qui divisent et affligent maintenant le pays, et dignes de la confiance et de l'appui des conservateurs amis de l'Union de toutes les sections et de toutes les parties et que nous nous engageons ici à leur donner notre appui entier et cordial.

Au moment où après avoir annoncé que l'honorable Randall Hunt n'avait trouvé indisposé n'avait pu se rendre au meeting, le président venait de présenter M. C. Roselius, plusieurs clubs sont arrivés par les rues du Camp et St-Charles précédés par des bandes de musiciens et des cloches. Nous avons distingué les transparents des *Young bell ringers* de Jefferson et plus tard, ceux d'une société portant le même nom et établie par les jeunes gens de la Nouvelle-Orléans. Un des transparents portait cette inscription : "La jeune Amérique préservera l'Union fondée par nos ancêtres."

Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse complète du discours prononcé par l'éminent avocat C. Roselius. [illegible]

Au moment où M. Roselius finissait son discours de nouveaux clubs sont arrivés [illegible]

De l'autre côté M. B. F. Jonas a succédé à M. Roselius [illegible]

Après M. Jonas, MM. Blacher et Mullins[illegible]

Board des Aldermen.—[illegible]

Le contrat vendu à C. Connell pour faire des pavages [illegible]

[illegible]

Le Lacrosse était un beau navire, construit à Buffalo, Etat de New-York, en 1857, et avait coûté $30,000. [illegible]

Incendie.—A six heures, hier au soir, une maison basse, appartenant à M. Justin Fremaux a été entièrement détruite par le feu. La perte est de $1,000.

[illegible]

Corruption municipale.—Il est très heureux que les kamis... [illegible]

Art. 2. Nos ministres secrétaires d'Etat de grâce et justice, des travaux publics, de l'intérieur et police générale, des finances, des affaires étrangères sont chargés de l'exécution du présent décret chacun en ce qui le concerne.

Naples, 20 juin.

Signé : FRANÇOIS.

(*Suivent les signatures des ministres.*)

Un autre décret daté du 1er juillet, étend, dans une certaine mesure, la clémence royale aux condamnés ou prévenus pour délits commis de la manière suivante :

La peine des fers dans les bagnes ou prisons est réduite de deux ans; la peine de réclusion et d'emprisonnement d'une année. L'action pénale pour délits commis jusqu'à ce jour est abolie. Les peines correctionnelles de prison, de confinement et d'exil correctionnel déjà devenues exécutoires, sont diminuées de six mois. Il est fait remise des amendes correctionnelles.

L'action pénale pour contraventions antérieures au 1er juillet est abolie. Les emprisonnements et amendes déjà exécutoires sont remis aux contrevenants.

Ne sont pas compris dans ces mesures de clémence les récidivistes et les prévenus ou condamnés pour vol, calomnie, ou faux témoignage, quand même l'accusation serait connexe avec d'autres délits non exclus de l'amnistie.—*A. Vila.*

Le *Morning Herald* publie la lettre suivante, que Garibaldi a envoyée à M. Parker, armateur à Liverpool :

Palerme, 24 juin.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 9 courant, qui contient la liste de vos bâtiments à vendre. Je vous remercie de votre offre, et je suis tout prêt à suivre votre idée relativement aux deux navires mentionnés sous les Nos. 4 et 16. Envoyez les à Palerme le plus tôt possible. La côte est tout à fait libre; d'ailleurs, comme ces bâtiments naviguent sous pavillon anglais, ils arrive... avant le départ des Napolitains.

Quant au prix, j'accepte celui dont vous me parlez, une fois qu'ils seront rendus à Palerme, et on les paiera dès leur arrivée.

Les grands vapeurs, No. 30, 31, etc., que vous déclarez propres à porter des canons, sont malheureusement construits en fer, ce qui les rend impropres aux opérations militaires. Ce dont nous avons besoin, c'est quelque chose comme vos cannonières anglaises. Si vous en construisiez quelques-unes, et surtout si vous parveniez à les armer de caissons, j'en payerais un bon prix.

Je vous remercie de tous vos bons souhaits et je puis vous assurer que je ressens vivement la sympathie que l'Angleterre manifeste pour notre cause. Elle doit se rappeler qu'elle n'a point d'alliés sincères, si ce n'est parmi les peuples libres, et il y en a si peu sur le continent! Une Italie libre et unie remplirait cette lacune, et deviendrait un des plus grands obstacles aux projets du gouvernement français.

Envoyez-nous vite des armes, des vaisseaux, des canons, des matériaux de toute espèce, et je vous garantis que ce résultat sera promptement réalisé.

G. GARIBALDI.

Nous trouvons dans la *Patrie*, du 13 courant, une lettre chaleureuse et pleine de sentiment, de M. Ad. Crémieux, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848.—C'est un appel à la charité israélite que nous nous empressons de reproduire :

Paris, le 11 juillet.

Mes chers coreligionnaires,

Toute la terre nous était fermée, lorsqu'au premier jour de son immortelle révolution; la France nous ouvrit ses bras et nous fit citoyens. Cette France, qui nous a miraculeusement délivrés, qui nous adopta, qui nous appelle ses enfants, c'est *la France chrétienne*.

Et voilà qu'en Orient les chrétiens sont livrés à la plus effrayante persécution. Les tortures, le viol, l'assassinat, le pillage, l'incendie, le massacre des femmes, des enfants, des vieillards, la mutilation des cadavres, tel est l'effroyable tableau que présente aujourd'hui toute la contrée du Liban. Le sang coule; la misère et la faim s'étendent sur des populations nombreuses que le fanatisme musulman livre sans merci, pendant que la pensée et les forces du gouvernement turc, vont expirer, et dont le seul crime est d'*adorer le Christ!*

Israélites français, venons les premiers en aide à nos frères chrétiens; n'attendons pas les résultats, toujours si lents, de la diplomatie, qui réglera l'avenir; venons au secours des infortunes présentes. Qu'une large souscription s'ouvre aujourd'hui même à Paris; que demain un comité israélite s'organise.

Ne perdons pas un jour, pas une heure. Que le sein d'une réunion juive, formée dans cette capitale de la civilisation, parte le signal d'un secours immense. A ce signal répondront nos frères d'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande de toute l'Europe, soit des pays qui leur refusent encore ce noble titre.

Vous aussi, juifs des contrées américaines, où la liberté des cultes marche triomphante, vous viendrez en aide aux catholiques d'Asie, si cruellement opprimés par la superstition. Tous, pour cette œuvre sainte, apportons notre contribution; le juif opulent sa riche offrande, le juif pauvre sa pieuse obole.

Mais une pensée plus grande encore doit sortir de ce premier élan. Qui sait? Dieu qui conduit toutes choses, a peut-être permis ces désolantes catastrophes pour donner à tous les cultes une occasion solennelle de s'entr'aider, de se défendre contre ces haines furieuses, filles de la superstition et de la barbarie.

Un comité existe permanent dans chaque pays, ayant l'œil ouvert sur toutes les atteintes portées à la liberté de conscience; une caisse générale destinée à toutes les victimes du fanatisme, sans distinction de culte, voilà l'établissement qu'il faut créer et soutenir. Oui, les maux qui subissent en ce moment, tant d'innocentes victimes révéleront le principe d'un union. Ils fonderont la pensée de protéger l'avenir contre le retour de ce fléau, que notre siècle repousse avec horreur *la persécution religieuse*.

AD. CRÉMIEUX.

Russie et Pologne.—On lit dans la *Patrie* : —A Kiew la ville sainte, et, comme disent les Russes, "la mère des toutes les villes de l'empire," ont commencé, le 17 juin, les élections provinciales. Nous ne parlerions pas de ces élections si le début n'en avait été signalé par un incident qui n'est pas sans importance. En effet, le premier soin de gouverneur-général, en ouvrant la séance, a été de démontrer à la noblesse qu'elle devait s'abstenir de toute démonstration et de toutes assemblées semblables à celles des provinces de Volhynie et de Podolie.

[illegible]

Quoi qu'il en soit, le prince gouverneur-général a complètement échoué dans sa tentative. Ses conseils ont été repoussés à la presque unanimité, car l'assemblée de la noblesse de Kiew a voté, à la majorité de 264 contre 4, une adresse en tout semblable à celles des autres provinces polonaises. [illegible]

Hongrie.—On écrit de Vienne, le 5 juillet : Vienne, 5 juillet.

Le budget pour 1860, qui vient d'être soumis aux délibérations du conseil de l'empire, est l'objet de vives critiques au sein du comité. On avait annoncé qu'il l'avait l'équilibre serait rétabli entre les recettes et les dépenses, que des économies seraient introduites dans tous les services, et qu'il n'y aurait plus de déficit. [illegible]

Nous publions d'après le texte de l'amnistie accordée par le roi de Naples. On verra, dit le *Constitutionnel*, qu'elle est pleine, entière, et sans exception ou restriction d'aucune sorte :

François II, etc.

Voulant que l'amnistie générale pour les crimes politiques, accordée par notre acte souverain du 25 juin, soit aussi plus large et aussi bienveillante application, et ne soit pas arrêtée par les dispositions des lois de procédure pénale;

Vu l'article 63 des dites lois, ainsi conçu :
[illegible]

Art. 1er. Est abolie l'action pénale pour tous les prévenus de délits politiques, et en conséquence sont détenus tous procédure ultérieure contre les détenus ou les absents pour faits antérieurs à la susdite journée du 25 juin.

[illegible]

Un témoignage flatteur.—Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 7 juillet :

Nous avons annoncé, dans notre numéro d'hier que le capitaine Duverger, du navire américain *Warwick*, avait reçu de MM. les assureurs de notre place un témoignage de satisfaction et de sympathie. Voici le texte de la lettre adressée à cette occasion au capitaine Duverger :

Havre, 4 juillet 1860.

Monsieur, l'énergie et le dévouement dont vous avez fait preuve dans votre dernier voyage de New-Orléans au Havre, sur le navire *Warwick*, ayant le feu à bord pendant une vingtaine de jours, ont été vivement appréciés par les assureurs du Havre. [illegible] par votre courage, à conduire votre navire au port.

Nous vous prions d'accepter, comme témoignage de notre reconnaissance, le souvenir que nous vous offrons en vous remettant la présente lettre.

Agréez, Monsieur, l'expression de notre parfaite estime et nos salutations empressées.

Signé : Compagnie *L'Equité*;—Compagnie *Havraise et Parisienne*;—*Compagnie Anonyme d'Assurances Maritimes du Havre*;—Compagnie *La Garonne*;—*Compagnie de Dresde*;—Compagnie *L'Espérance*;—Compagnie *Commerciale*;—Compagnie *Les Deux-Mondes*;—Compagnie des *Provinces*;—Compagnie *Le Finistère*;—Compagnie *Les Assureurs Particuliers*;—Compagnie *Le Cercle des Assureurs*;—Compagnie *La Baltique Maritime*;—Compagnie *L'Union des Ports*;—Compagnie *La Sphère*;—Compagnie *La Minerve*;—Compagnie *La Gironde*;—*Compagnie d'Assurances Maritimes de Bordeaux*;—Compagnie *La Marine*;—Compagnie *L'Helvétia de Saint-Gall*;—Compagnie *L'Univers*;—Compagnie *L'Equitaine*;—Compagnie *La Providence*;—Compagnie *l'Océan*;—Compagnie *Le Commerce*.

Nous apprenons, en outre, que MM. les assureurs ont déposé, entre les mains de M. le consul américain, une somme de 1,500 francs pour être distribuée à l'équipage du *Warwick*.

Le capitaine Duverger s'est empressé d'adresser cette réponse à la lettre de MM. les assureurs de la place du Havre :

Havre, le 7 juillet 1860.

A MM. les Assureurs de la place du Havre.

Messieurs, en réponse à votre honorable lettre du 6 juillet, permettez-moi de vous adresser mes sincères remerciements pour le témoignage d'estime et de considération qu'elle contient, ainsi que pour le bienveillant souvenir que vous avez eu l'attention d'y joindre.

Je suis heureux, en outre, Messieurs, que ma position de capitaine du navire *Warwick* me rende l'interprète naturel de mon équipage et m'offre par cela même, l'occasion de renouveler en son nom, des remerciements pour le cadeau pécuniaire qu'il a reçu de vous.

Agréez, etc., H. DUVERGER

Décédé hier, à 8 heures P. M., Edouard Henri, âgé de six ans, fils de Gabriel Leaumont et de Odalie Bertus. Les amis de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 5 heures.

Le corps est exposé chez son père, rue Dauphine, entre les rues Hôpital et Quartier.

Décédé, le 29 juillet, à 8 heures du matin, chez M. Nicolas Quinsaro, à la Balise, (Louisiane), M. Jerome Ennéo, natif d'Italie.

L'ESTOMAC prépare les éléments de la bile et du sang et, s'il le fait faiblement ou imparfaitement, en résulte infailliblement la maladie de foie et d'autres maladies. [illegible] AMER STOMACHIQUE DU Dr HOSTETTER [illegible]

L'AMER connu sous le nom de OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC est employé. [illegible] WOODMAN & BEMENT.

Papier Fruneau, contre l'asthme. [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD. [illegible]

Poissons nouveaux. En débarquement du navire Congress [illegible] FRED. AVET.

Vve CLICQUOT PONSARDIN. 50 CAISSES CHAMPAGNE Vve CLICQUOT. En débarquement du navire Carlyle, à vendre par A. DURCEP, 119, rue Gravier.

AVIS. A PARTIR DU 1er AOUT, M. Louis DESSOMMES et L. GOLDSTEIN sont associés [illegible] O. TALAMON & DESSOMMES.

Perdu ou volé. [illegible] DIDIER BROUÉ.

En débarquement du navire Uniontie [illegible] CUBACHS & OGDEN.

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL—AOUT 1860. [illegible]

Dents artificielles. J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, 148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse. [illegible]

Apprenez l'Anglais! LES PRIX RESTERONT A la portée de toutes les bourses JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE. 13, RUE St. CHARLES.

Véritables cigares de la Havane. [illegible] CABALLERO & BASUALDO.

JAMES M. PUTNAM, Associé de la maison HALL, RODD & PUTNAM, Facteur de Coton et de Sucre, EXPEDITEURS ET MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES.

Perdu. JEUDI, 26 du courant, dans la rue de Conti, entre Royale et Chartres, un petit PORTE-MONNAIE en chenille. [illegible]

V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

ATTENTION. Grande vente de marchandises sèches.—Bottes, souliers et brodequins, chemises, linge fait. [illegible] Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Francis Fernandez, encanteur, vendra aujourd'hui, à 6 1/2 heures P. M., sur les lieux rue du Cirque entre Julia et Girod.—Le contenu d'un magasin de Cigares, comprenant les meilleures marques de la Havane. Aussi : Pinaillettes—plus : quelques lots d'articles de fantaisie. Conditions comptant.

SICILIENS! La Patrie fait appel à tous ses fils [illegible] SICILIENS! [illegible] N. DI GREGORIO, A. TORRE, G. SPARICIO, F. CHIAPPETTANA, E. A. DELBAUO, J. ROTTO, V. PAPPALARDO. Nlle-Orléans, 1er août 1860.

Succession de John Thomas, alias John Thomas Rodriguez. [illegible] WHITAKER & FELLOWS, Avocats de l'administrateur, Exchange Place, No 6.

DEMANDE. Un bon nègre fort, pour le travaux de magasin, garanti exempt de tous les vices. DUNTZE & Co., Encoignure Conti et Royale.

BEURRE jaune de Goshen extra [illegible] FREDERIC AVET.

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 1er août 1860. Cette Banque a déclaré un dividende de huit pour cent [illegible] C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Importation directe. Reçu par les navires Kate Dyer, du Havre et Marathon, de Bordeaux : [illegible] EDOUARD GUILLOT, 130, rue Royale.

VINS ROUGES [illegible] X. LAMBERT.

L'Hôtel d'Est-Pascagoula. Hôtel d'Est-Pascagoula, 26 juillet 1860. A M. Chs L. Gumbel, Président. [illegible] G. T. Beauregard, J. P. Dillingham, P. V. Laborre, Thos H. Williams, E. Gardère, A. Delagrave, Edouard Durrive jr, Ch. Hilairet, Southéné Allain, C. R. Radley, Wm J. Seymour.

Importation directe de Paris. [illegible] EDOUARD GUILLOT.

Au grand dépôt du Sud. MAISON CENTRALE DE COMMISSION, Encoignure des rues Royale et Ste-Anne. IMPORTATION DIRECTE DE PARIS. [illegible] LOUIS CASTEL, agent.

LAFFITTE & DEFFARGE. 133 ... RUE ROYALE ... 133. Offrent à vendre des vins vieux en barriques et en caisses, rouges et blancs, pour l'ordinaire et le dessert, tels que BORDEAUX, CHAMPAGNE, MADERE, sans oublier les BOURGOGNE annoncés.

LAFITTE & DEFFARGE. 133 ... Rue Royale ... 133. Offrent de vendre deux cents barriques de vins vieux [illegible] Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.

Vin rouge. Cent vingt barriques vin rouge pour familles [illegible] FREAU & COUTURIE.

Vin rouge. Deux cent caisses vin rouge [illegible] FREAU & COUTURIE.

BOUTEILLES VIDES [illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

SAVON DE CASTILLE [illegible] C. CAVAROC & Co.

MAQUEREAUX nouveaux [illegible] JOS H. & I. N. MARKS.

Petits Pois. 50 Caisses de 30 1/2 boites [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

DRAWBACK [illegible] LANATA FRERES.

COGNAC [illegible] L. E. DELUZAIN.

GUIGNOLET d'Angers et Liqueurs [illegible] L. E. DELUZAIN.

VINS en caisses [illegible] L. E. DELUZAIN.

VINS DE BORDEAUX [illegible] W. H. VREDENBURGH.

INDIGO & MUSCADE [illegible] W. H. VREDENBURGH.

ATTENDU [illegible] CHAUDET & DESSEIN.

VINAIGRE [illegible] FREAU & COUTURIE.

Barriques et Barriques. [illegible] PAUL LACROIX.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY. [illegible] S. FLASSAN.

Vin d'Oporto. 150 QUARTS [illegible] S. FLASSAN.

VIN rouge [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN blanc [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

[illegible] F. SANCHO.

ABSINTHE et VERMOUTH [illegible] F. SANCHO.

BEURRE [illegible] GABRIEL PASCAL.

JAMBONS [illegible] GABRIEL PASCAL.

GRAISSE [illegible] GABRIEL PASCAL.

BEURRE [illegible] GABRIEL PASCAL.

FARINE [illegible] GABRIEL PASCAL.

WHISKEY [illegible] GABRIEL PASCAL.

200 [illegible] GABRIEL PASCAL.

DIVERS [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

EN débarquement de la Tercita de Barcelone [illegible] F. SANCHO.

REÇU par le navire Kate Dyer [illegible] J. N. CURIEN.

MAISON RILLIEUX & REGGIO. Nous avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été [illegible] RILLIEUX & REGGIO.

Vins fins. [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO.

Bitters des Arabes. 50 Caisses bitters des Arabes [illegible] A. CALONGNE.

AVERTISSEMENT. Le public est prévenu que des amers sans propriété aucune, lui sont servis dans certains cafés pour "AMERICAN BITTERS," [illegible]

Avis important aux voyageurs. VOIE DIRECTE DE LA NOUVELLE-ORLEANS —A— New-York, Boston, Louisville et Cincinnati —PAR— Le chemin de fer Illinois Central. [illegible] LA NOUVELLE-ORLEANS A NEW-YORK En trois jours et six heures; A BOSTON En trois jours et demi; A PHILADELPHIE En trois jours. [illegible] W. P. JOHNSON, Agent général des passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général, à Chicago. B. F. LONGLY, Agent général au Sud, à la Nouvelle-Orléans.

Bureau de Santé. Nlle-Orléans, 14 juillet 1860. [illegible] C. DELERY, D. M. P. Président. GEO. W. DIERMEYER, M. D.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 24 juillet 1860. [illegible] JOHN T. MONROE, maire. [illegible] A. DUPRE, [illegible] O. DE BUYS, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain. —AUX CONTRACTEURS— [illegible] G. PANDELY, Surintendant.

GRAND CHEMIN DE FER de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. [illegible] T. WILLIAMS, Surintendant-Général.

PAPIERS PEINTS! PAPIER PEINTS!! HENRY HABERT, 100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. [illegible] HENRY HABERT.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage. V. DEMORUELLE, Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin. Constamment en main des matériaux pour constructions, tels que : CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Avis. V. L. CERRESSOLLE fait savoir à ses nombreux clients et au public en général [illegible]

Véritables cigares de la Havane. 600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro, Cabargas, Prince de Galles, Intimidad, Designio, Tip Top, Washington, Son Norman, Morales, Nicotiana, Simmons, &c. &c., à vendre par GUMA & MASICH, No 39 (ancien No 33) rue Tchoupitoulas.

Cacao de Guayaquil. 70 SACS, à vendre par BERNARD TURPIN.

CHOCOLAT MENIER [illegible] DUNTZE & Co.

VINS rouges [illegible] HENRY VALETON & Co.

CHANDELLES [illegible] B. TURPIN.

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Théodore Capitaine [illegible] AM. COUTURIE.

Changement de domicile. LOUIS FALK, tailleur [illegible]

Papier à cigarettes. Cartes à jouer. [illegible] JOSÉ BARBA.

MAISON A LOUER. A partir du 1er juillet prochain. [illegible]

MAISON A LOUER. [illegible]

Bureau de prêts et de dépôts de la Louisiane. No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent sur propriétés foncières [illegible]

Chaudières anglaises pour le sucre en fer forgé ou fondu, Des Usines de MM. S. & J. RANKIN, DE LIVERPOOL. [illegible] M. A. DE LIZARDI & Co.

COGNAC [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti. Jour du départ, 25 juillet. La barque LAURA [illegible] GEO. W. HYNSON & CO.

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1860. Les Directeurs de cette Banque ont déclaré aujourd'hui un dividende de cinq pour cent [illegible] A. MONTREUIL, Caissier.

Avis. Etat de la Louisiane—Paroisse de St-Tammany—Succession de Léandre Ducré, décédé. [illegible] JPH COUSIN, Exécuteur testamentaire. Covington, le 14 juillet 1860.

ETAT DE LA LOUISIANE. PROCLAMATION. [illegible] THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat.

Scierie de Brashear-City. [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

Demande de Maison. [illegible]

Dépuratif du Dr Vergé. LES DARTRES de toute espèce [illegible] FAURE LACAUSSADE.

ENTREPOT DE PARAPLUIES ET DE PARASOLS, Rue Gravier, No 63. [illegible] HENRY H. TABER.

Huile nouvelle de Plagniol, Récolte de 1860. 1000 paniers [illegible] FRED. AVET.

Importation directe de Paris. 5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg. [illegible] LOUIS CASTEL, agent.

AU PUBLIC. AYA PANA BITTER Manufacturé par J. Chauvet. [illegible]

Ligne à pêcher et Hameçons. [illegible] ROUSSET & GENIN.

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin. [illegible] N. R. PEPIN & Co.

Vins! Vins! Vins! 300 barriques vin de Catalogne, Tarragone [illegible] FATJO & BRUNASO.

LAFFITTE & DEFFARGE, 133 ... Rue Royale ... 133. SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur. [illegible]

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT! Hébert & Escousse, 131, rue de Chartres (ancien 149.) [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS. Rue de Chartres, No. 19. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

ALFÉNIDE! ALFÉNIDE! [illegible] A. PAYA.

AVIS. [illegible] A. PAYA.

EN débarquement des navires Yolla Wyllie et Manchon de Bordeaux [illegible] E. DECHAMPS.

CIGARES. CIGARES. [illegible] P. PRATS.

Asperges de 1re choix. [illegible] FAURES & NORMAN.

Champagne Delbeck et De Berghes. [illegible] FAURES & NORMAN.

Distillerie et fabrique de chocolat. 25 et 27 ... Rue Quartier ... 25 et 27. [illegible] L. C. CRESSON.

LAINE DU MEXIQUE. 13,000 livres en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE.

ABSINTHE SUISSE, C. F. BERGER [illegible] C. CAVAROC & Co.

[illegible] FRED. AVET.

Sources de Bladon et de Cullum. Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M. [illegible] JOHN E. HYDE & Co.

BITTERS des ARABES. [illegible] F. SANCHO. [illegible] A. CALONGNE. [illegible]

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE. FAIRBANKS & Co.

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35. Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS! DAVIS BROTHERS, Agents.

MUSIQUE. A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chants, &c., &c. PIANOS! PIANOS! AGENT De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. SEUL AGENT DES Instrumens de Sax. [illegible] HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES. [illegible]

DRY GOODS, PRIX D'ENCAN. R. CLAGUE, Rue Ste-Anne, 163, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

15,000 YARDES BATISTE IMPRIMÉE à 25 cts. la yarde, Chez De MONTROND & GALLOT, COIN CANAL & DAUPHINE. [illegible]

Liquidation. GRANDS SACRIFICES! PROFITEZ DE L'OCCASION! [illegible] MAISON ROUGE, ENTRE LES DEUX MARCHÉS. [illegible] TURCOTTE & BLANCAND.

Pensionnat et Externat, Dirigé par Mlle BARTHE, No133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle-Orléans. [illegible]

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute [illegible] J. E. BLACHE, O. LEAUMONT.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION, sous la raison sociale de O. LEAUMONT, BLACHE & Co. [illegible] O. LEAUMONT, J. E. BLACHE.

Dissolution de Société. La société existant entre M. R. S. MULLEN et J. J. JOHNS [illegible] R. S. MULLEN, J. J. JOHNS.

Formation de Société. [illegible] J. J. JOHNS, H. DESSOMMES, E. A. DESSOMMES.

AVIS. [illegible] A. CARRIERE, E. BORDELOIS, EMILE CARRIERE.

[illegible] E. BORDELOIS.

AVIS. [illegible] F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.

LES soussignés avocats [illegible] S. S. TAPPAN, A. P. AVEGNO.

Le Dr G. W. LAWRENCE, MEDECIN RESIDENT DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS. [illegible]

COUVERTURES Pour Nègres. H. de GOER & RIFFLARD, 311, Broadway, New-York. [illegible]

Changement de Domicile. [illegible] A. PAYA.

EN débarquement du navire Guttemberg [illegible] CHAUDET & DESSEIN.